

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 3 (1900)  
**Heft:** 111

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan  
**Autor:** Camfranc, M. du  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-249741>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

# LE PAYS

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

## DU DIMANCHE

LE PAYS 27<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27<sup>me</sup> année LE PAYS

### NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

*cordonnier, bourgeois de Porrentruy.*

1757-1771

1795-1809

(Suite).

Item ma sœur Agathe a été reçue pour le couvent des Annonciades avec Mademoiselle Farine de Saignelégier dans la Franche Montagne, le 24 septembre 1762 autour de 3 heures après midi. Ma sœur fut reçue la première des deux.

Item j'ai fait mettre un bouton d'argent à un bâton de couleur jaune, sur la fin de septembre. Je l'eus la première fois le jour de la St Germain. Il coûte 2 livres 10 sols, et la canne dix sols.

Item le 4 octobre on a descendu la grande cloche avec une corde et une chaîne, et les trois autres, on les a jetées en bas du clocher de Porrentruy sans qu'aucune ne se soit brisée.

Item il a neigé les 5 et le 6 octobre, tellement que les montagnes en étaient toutes blanches.

Item un Tyrolien maçon à l'hôpital est mort le 11 octobre, un lundi matin.

Item les deux grandes cloches de la paroisse ont été fondues le dit jour à trois quarts sur deux heures de l'après midi.

Les deux autres cloches ont été fondues le 13 : elles ont été coulées à dix heures trois quarts du matin. La matière des deux cloches pouvait rester pour fondre, autour de 4 à 5 heures.

Item M. Cartier (botanier), passementier des douzes notables des Tisserands est décédé le 15 octobre vers le midi.

Feuilleton du Pays du Dimanche 9

LES

### Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Il était hors de tout danger, cependant ses jambes demeuraient d'une étrange faiblesse, faiblesse nerveuse, disait l'habile médecin. Le jour où l'enfant était tombé de la falaise sur la grève, la terreur avait été trop violente, et tout l'organisme en restait ébranlé. Yvan n'était plus qu'un infirme. Il ne courait plus, il ne jouait plus, il souriait rarement ; jamais il ne voulait quitter sa mère.

Et, depuis six années, il souffrait. En vain les plus habiles médecins, toutes les célébrités de

Item les quatre grandes cloches de la paroisse de Porrentruy ont été baptisées le 25 octobre, un lundi, autour de deux heures après midi.

Item le grand chanoine de Montjoie d'Hirincue a été élu prince de Porrentruy le 26 octobre, un mardi.

Item la sœur Thérèse née Quiquerez, demeurant à la Vauche près Fontenais est décédée le 3 novembre après minuit.

Item ma sœur Agathe est entrée au couvent des Annonciades de Porrentruy le 4 novembre un jeudi, entre sept et huit heures du matin.

Item Buthod a été fait des douzes notables dans le corps des Tisserands dans le courant d'octobre.

J'ai oublié de marquer que le prince Rinck avait été embaumé, et que Gaudin, chirurgien de Son Altesse en avait eu autour de 300 livres. Cependant, il a été embaumé rien qui vaille, car il fallut l'enfermer dans le tombeau quelques jours après son embaumement. Il avait été embaumé avec du sel, du moins en grande partie, et avait au moins quinze livres de sel dans le corps : cela le fit distiller. On le porta en terre, bouché dans son cercueil.

Item la vieille Methuat de la rue des sœurs (Ursulines) est morte le 15 novembre, un lundi vers onze heures du matin.

Item le prince Simon Nicolas de Montjoie est arrivé à Porrentruy le 19 novembre, un vendredi, entre trois et quatre heures après midi. Il y avait quarante deux cavaliers de la ville, tous en habits gris, chapeaux bordés d'argent, galons d'or sur les manches et sur le col de l'habit. Les villageois avaient tous des chapeaux bordés d'argent. Les corps de métiers avaient tous des habits uniformes, les uns bruns avec parements jaunes, les autres gris avec parements rouges, comme les cavaliers. Les étudiants

l'art médical, s'étaient occupées de cette étrange faiblesse, et l'infirme n'avait plus que cet espoir, qui lui était subitement venu : une guérison miraculeuse ! il partirait le même jour que les petites incurables de sœur Florence, et il hâta donc de tous ses vœux la grande fête de charité, qui fournirait les fonds nécessaires au voyage des pauvres petites malades.

III

Comme Yvan, Alba avait pris à cœur cette vente et ce concert de charité. Les voitures stationnaient en longues files ; et, en mettant le pied dans la salle des fêtes, les invités se trouvaient dans un pays enchanté. C'était une splendide décoration, sur fond blanc, de treillages verts enroulés de roses. Les immenses glaces alternaient avec les boutiques des vendeuses. On avait fait choix des plus jolies jeunes filles de la finance et du monde artistique ; toutes habillées en fleurs animées. C'était là, avec les chants

avaient formé une compagnie : ils portaient tous un habit brun avec parement blanc et veste blanche, avec le chapeau bordé d'argent.

Item la Marie Joseph Faivre, celle qui était folle est morte le 24 novembre le matin.

Item Michel Thomas le gypseur, s'est marié le 26 novembre à cinq heures du matin.

Item Guillaume Chopay, petit voëble de la ville est décédé le 29 novembre, un lundi, autour de 6 heures du matin : sa femme était en couches d'un fils.

Item Mademoiselle Farine de Saignelégier est entrée au couvent des révérendes mères Annonciades, le 30 novembre, jour de St André.

Item M. l'abbé Joliat, mon parrain de baptême aumônier à la cour de Son Altesse prince de Porrentruy, est mort le 15 décembre, un mercredi, à une heure du matin.

Item Madame Bajol femme du chatelain des fiefs de Son Altesse, est décédée le 20 décembre vers les neuf heures du soir.

Item Jean Germain Buthod est mort le 8 janvier un samedi, dans l'après midi.

Item le nommé Jean, marguillier (sacristain) du château s'est marié le 18 janvier avec Marie Hélène Simon.

Item la femme de Michel Thomas gypseur est accouchée de deux fils, et elle est morte deux ou trois jours après. Un de ses enfants est aussi mort avec elle le 19 janvier au soir ; l'autre mourut le lendemain matin. Ainsi, les trois sont morts dans deux jours, et ils ont été enterrés à St Germain le jour de St Sébastien.

Item Louis, domestique chez M. Girardin ciergeaire à Porrentruy est mort le 21 janvier vers trois heures après midi.

Item l'abbé Simon, prêtre de St Michel, est décédé le 24 janvier, un lundi, autour de 4 heures du matin.

promis par la Bocellini, le clou de la fête. Dans le treillage et au milieu des massifs de verdure scintillaient des centaines de lampes électriques piquées comme des étoiles.

L'éloge était unanime, et la qualité et la pureté des invités répondaient à la beauté de la décoration.

Au milieu des habits noirs et des cravates blanches, c'était un chatolement de robes de toutes les étoffes et de toutes les couleurs.

Alba, radieuse dans une robe de satin blanc toute semée de petits bouquets de roses pompon, dissimulés avec un goût parfait, vendait ses fleurs avec une bonne grâce qui n'aurait su se dire. On assiégeait son comptoir. Elle se tenait debout, dans sa toilette parfumée, ayant, pour tous, un joli sourire ; et, de loin, Yvan, assis à l'ombre d'un massif de palmiers, la regardait. Que ne pouvait-il, lui aussi, lui porter sa pièce d'or en échange d'un petit bouquet. Quelle tristesse d'être toujours immobilisé sur une chaise

Item la veuve Rouge est décédée le 26 janvier vers trois heures après midi.

Item la sœur de l'abbé L'hoste curé à Courtemaiche, s'est mariée dans ce village le 8 février avec un gypseur allemand nommé Schwärzlen.

Item le même jour, la Marianne des Vauches s'est mariée à St Germain avec un particulier de Cœuve.

Item même le même jour, une des filles du grangier des Jésuites demeurant à la Schliff de Porrentruy s'est mariée à la même messe que celle des Vauches, aussi avec un de Cœuve.

Item le dit jour le fils aîné de Schneider cordonnier coula dans l'eau, de dessus le pont qui est près du jardin de M. Beuret. L'eau l'entraîna assez loin. Cela donna une alarme, par les garçons qui étaient avec lui. Justement Henri Joseph Methuat le jeune, pêchait avec un étiquet auprès du moulin du faubourg; il accourut et le retira avec son étiquet, sans qu'il soit mort.

Item une fille demeurant à la maison des Sœurs mourut le 14 janvier au matin.

Item M. Guélat l'avocat, s'est marié le 15 février, jour de mardi gras à St Germain avec Mademoiselle Rengguer. ( )

Ma cousine Agathe s'est aussi mariée à Paris le jour du mardi gras.

Item Steffi L'hoste le chapelier, est mort le 18 février vers cinq heures du matin, âgé d'environ vingt huit ans.

Item ma sœur Agathe et Mademoiselle Farine ont pris l'habit chez les R. M. Annonciades, le 24 février, un jeudi. Je note que la Bienheureuse Marie Victoire, fondatrice des Annonciades célestes mourut à Gènes le 15 décembre 1617, âgée de 55 ans.

Item M. de Vignancourt ( ) chevalier, est décédé à Porrentruy le dimanche 27 février, et le même jour il a été conduit à Courtavon pour y être enterré.

Item une maison a brûlé à Cœuve le 1<sup>er</sup> mars. On n'a pas tiré.

Item la femme de Fridelos Lion le vieux, natif de Cœuve est morte à Porrentruy le 2 mars sur les 8 heures du matin.

Item Nicolas Jecker meunier au moulin du faubourg est mort le 4 mars après midi.

Item le bourreau d'ici a coupé l'oreille à un homme, après qu'il avait été exposé sur la pierre du Poisson. C'était pour avoir eu un faux passeport, et avoir fait passer une fille pour sa femme.

Item la grand mère de feu Claude Maître des douzes notables, est décédée le 11 mars, un vendredi après dix heures du soir.

(\*) Fille de Georges Rengguer de Bienne, trésorier du Prince, et sœur de Joseph Antoine Rengguer de la Lime, connu par sa participation à la révolution dans l'Évêché.

(\*\*) Les Vignancourt étaient arrivés dans l'Évêché pendant la guerre de trente ans. Robert de Vignancourt fut commandant de place à Porrentruy de 1638 à 1650. Plus tard, cette famille obtint le fief de Morimont et de Courtavon qu'elle posséda jusqu'à la Révolution.

longue ou dans un fauteuil, comme un vieillard, lui qui n'avait pas encore dix-sept ans !

S'il se trouvait au milieu de cette fête, dissimulé en quelque sorte par les verdure, c'est que sa petite amie l'avait absolument exigé.

En ce moment, Alba perdait la tête, ses corbeilles étaient vides; elle ne pouvait suffire aux demandes; elle dut même refuser un ami de son père, le vicomte Lucien de Romeure, un élégant, aux manières raffinées de diplomate. Dans l'ordinaire de la vie, le cœur de ce beau vicomte battait sans excès; mais en ce moment, il s'accélérait légèrement.

Un espoir venait subitement de se lever sous son front couronné de fins cheveux blonds; il murmurait tout bas :

— Mais qu'elle a donc embelli, cette petite Hedjer ! Seize ans ! Elle est plus fraîche que ses

Item Madame Faber est décédée le 17 mars au matin, un jeudi.

Item Valentin Jecker, meunier au faubourg est décédé le 21 mars, âgée de 23 à 24 ans.

Item une des filles du vieux Carnal, marguillier (sacristain) de la paroisse est morte le 31 mars, le grand jeudi : on n'a pas sonné son agonie.

Item la femme du vieux Pierstill est morte le 1<sup>er</sup> avril au matin.

Item Lapière tailleur, demeurant au faubourg est mort le 20 avril au matin.

Item Michel Voisard, le tourneur s'est marié le 12 avril en secondes noces avec une montagnarde.

Item Hantz le vitrier s'est marié avec Mademoiselle Antoine, le 15 avril à trois heures du matin.

Item Madame Delfils née Riat est morte le 18 avril au matin.

Item ma tante Marie Anne L'hoste née Maître est décédée le 19 avril au soir, un mardi.

Item Bernard Simon cordonnier, s'est marié en secondes noces avec une servante le 22 avril un vendredi à 4 heures du matin.

Item la femme de Christophe L'hoste marguillier de la paroisse, est morte le 26 avril au soir un mardi.

(A suivre.)

## Nouvelle manière de mesurer du temps

On sait que le jour civil compte vingt quatre heures, qu'il commence à minuit pour finir à minuit du lendemain. Mais comme les cadrans de nos montres et de nos horloges n'ont que douze heures, il en résulte que les aiguilles des heures doivent faire deux tours par jour pour indiquer les vingt quatre heures. On doit alors pour éviter une confusion, dire si telle heure est de jour ou de nuit, du matin ou du soir. Cette dénomination outre sa longueur à encore plusieurs autres inconvénients; c'est pourquoi, dans les horaires de certains pays, de plusieurs compagnies de chemins de fer et surtout dans les calculs scientifiques, on compte les heures jusqu'à vingt quatre. Ainsi, si l'on dit simplement neuf heures, c'est de neuf heures du matin qu'il s'agit; si l'on dit treize heures, c'est pour désigner plus brièvement et plus clairement une heure après midi.

Il reste néanmoins un grand inconvénient à ce système : c'est qu'il ne concorde pas avec celui de notre calcul ordinaire qui est décimal. Le jour se partageant en vingt quatre heures, l'heure en soixante minutes et la minute en soixante secondes, il en résulte que dans un grand nombre de cas, il faut faire des calculs assez longs pour résoudre des problèmes très simples, sans

boutons de roses. Dans deux ou trois années, la fille du riche banquier sera un des plus beaux partis de Paris... Je puis attendre... et si j'avais la bonne fortune de plaire à l'enfant.

Et le sourire aux lèvres, avec des paroles pleines de courtoisie, il offrait de solder au poids de l'or, le dernier bouquet de roses de mademoiselle Hedjer.

— Non, non, faisait Alba, en secouant sa jolie tête, je ne puis vous le céder; il est retenu d'avance.

Et le vicomte Lucien de Romeure quitta le comptoir dépouillé de ses bouquets de fleurs.

Alba venait de rejoindre Yvan; et, toute joyeuse :

— Tout est vendu, Yvan. J'ai une somme superbe, que nous remettrons à sœur Florence. Elle continua avec un malin sourire :

compter les nombreuses erreurs que l'on est exposé à commettre.

On pourrait déjà réaliser une certaine amélioration en réduisant le nombre des heures des cadrans à dix, ce qui ferait que la journée légale comprendrait vingt heures au lieu de vingt quatre. Mais ce ne serait qu'un progrès insignifiant comparé aux transformations qu'il nécessiterait. Après mûres réflexions, voici quel serait le système qui nous paraîtrait le plus simple et le plus rationnel, car il serait entièrement décimal.

Le jour se partagerait en dix heures, l'heure en dix dixièmes, le dixième en dix minutes, la minute en dix secondes et la seconde en dix tierces. Il y a deux nouvelles dénominations, les dixièmes d'heure et les tierces; on pourrait laisser aux savants le soin de leur trouver des noms plus académiques.

Les cadrans, dans ce système, porteraient donc dix heures, avec dix dans le bas et cinq à la place de notre midi actuel dont le nom étant exact serait conservé. Par là aussi l'aiguille des heures imiterait le soleil qui s'éveille sur l'horizon jusqu'à midi et descendrait de même jusqu'à la fin du jour légal. Ce ne serait pas seulement les cadrans actuels qui devraient être transformés, mais bien tout le mécanisme. Nos horlogers sans doute trouveraient facilement le moyen de résoudre le problème qui pourrait être résumé ainsi : Le jour légal soit un jour et une nuit ou vingt quatre heures actuelles doivent être réduites à dix, ou autrement dit les petites aiguilles de nos cadrans ne fassent qu'un tour dans vingt quatre heures et les aiguilles des minutes fassent dix tours dans le même temps.

Voici le tableau comparatif des deux systèmes :

|           |   |             |    |                    |
|-----------|---|-------------|----|--------------------|
| 1 jour    | = | 10 heures   | ou | 24 h. ordinaires   |
| 1 heure   | = | 10 dixièmes | ou | 2 h. 24 m. act.    |
| 1 dixième | = | 10 minutes  | ou | 14 m. 24 s. act.   |
| 1 minute  | = | 10 secondes | ou | 1 m. 266 mil.      |
| 1 seconde | = | 10 tierces  | ou | 8 s. 64 centièmes  |
| 1 tierce  | = |             |    | 0 s. 864 millièmes |

Les sonneries des horloges devraient aussi être transformées. La sonnerie des heures ne serait plus que de dix heures par jour avec ou sans répétition. Celles des quarts d'heure de l'ancien système seraient remplacées par celles des dixièmes du nouveau qui ont une durée sensiblement égale. Cette sonnerie, jusqu'à 53 coups toutes les heures, exigerait une grande dépense de force, quoique cela présenterait différents avantages. On pourrait aussi se contenter de faire sonner les quarts ou les cinquièmes d'heure, ce qui amènerait moins de complications.

Examinons brièvement quel serait le résultat pratique de ce nouveau système.

La nuit durerait en moyenne de 7 h. 50 à 2 h. 50 soit, 7 heures.

Le jour commencerait en moyenne aussi à 2 1/2 heures ou 2 h. 5 et finirait de même à 7 h. et demi ou 7 h. 5. Tout en conservant ses habitudes on serait beaucoup plus matinal, puis-

— Le vicomte de Romeure voulait absolument me payer cinq louis mon dernier bouquet. C'était bien tentant. Il ne l'a pas eu cependant; mais je mettrai un billet dans mon aumônière afin de ne pas frustrer les pauvres.

Elle posait, sur le bras du fauteuil du malade, les fraîches roses.

— Ce bouquet vous fait-il plaisir ?

Il répondit :

— Tout ce qui me vient de vous m'est doux et agréable. A mon tour, je vous ferai un petit présent. Je vous apporterai un souvenir du pays où la Vierge guérit. J'espère que je vous le présenterai debout, et marchant avec de bonnes jambes alertes, qui auront été refaites dans la fontaine miraculeuse.

(La suite prochainement.)